

Département de l'Eure

COMMUNE DE SAINT-MARCEL

PLAN LOCAL D'URBANISME



Révision n°1 du PLU

Prescrite le 07-02-2013 Arrêtée le 29-04-2016 Approuvée le 12-05-2017
Mis en compatibilité le 20-12-2023

Plan n°1a : Plan général



Echelle :
1/6000°

1.ZONAGE

ZONES URBAINES

UA : Centre ville ancien

UAb : Secteur d'habitat ouvrier ancien lié à l'usine Bata

UAv : Centre ville ancien - Secteur du Virolet

UB : Nouveau centre-ville.Mixité fonctionnelle (habitat,commerces, équipements centraux)

UC : Zone résidentielle et équipements périphériques

UCa : Poches d'habitat ancien au coeur du secteur résidentiel

UCm : Secteur paysager des "coteaux de Montigny"

UCs : Secteur paysager rue Scouflaire

UH : Pôle équestre

UM : Zone mixte à dominante économiqueRequalification entrée de ville et RD 6015

UZ : Zones d'activités économiques (ZAE)

UZa : Zone d'activités économiques située sur le plateau

UZn : Zone d'activités économiques en lien avec le secteur nautique

ZONES A URBANISER

AUb : Zone d'ouverture à l'urbanisation destinée à renforcer le futur centre- ville

ZONES NATURELLES ET AGRICOLES

N : Zone naturelle

Nc : Zone naturelle spécifique au camping

Ne : Zone naturelle spécifique aux aménagements et équipements culturels et techniques

Nv : Zone naturelle spécifique à la sédentarisation des gens du voyage

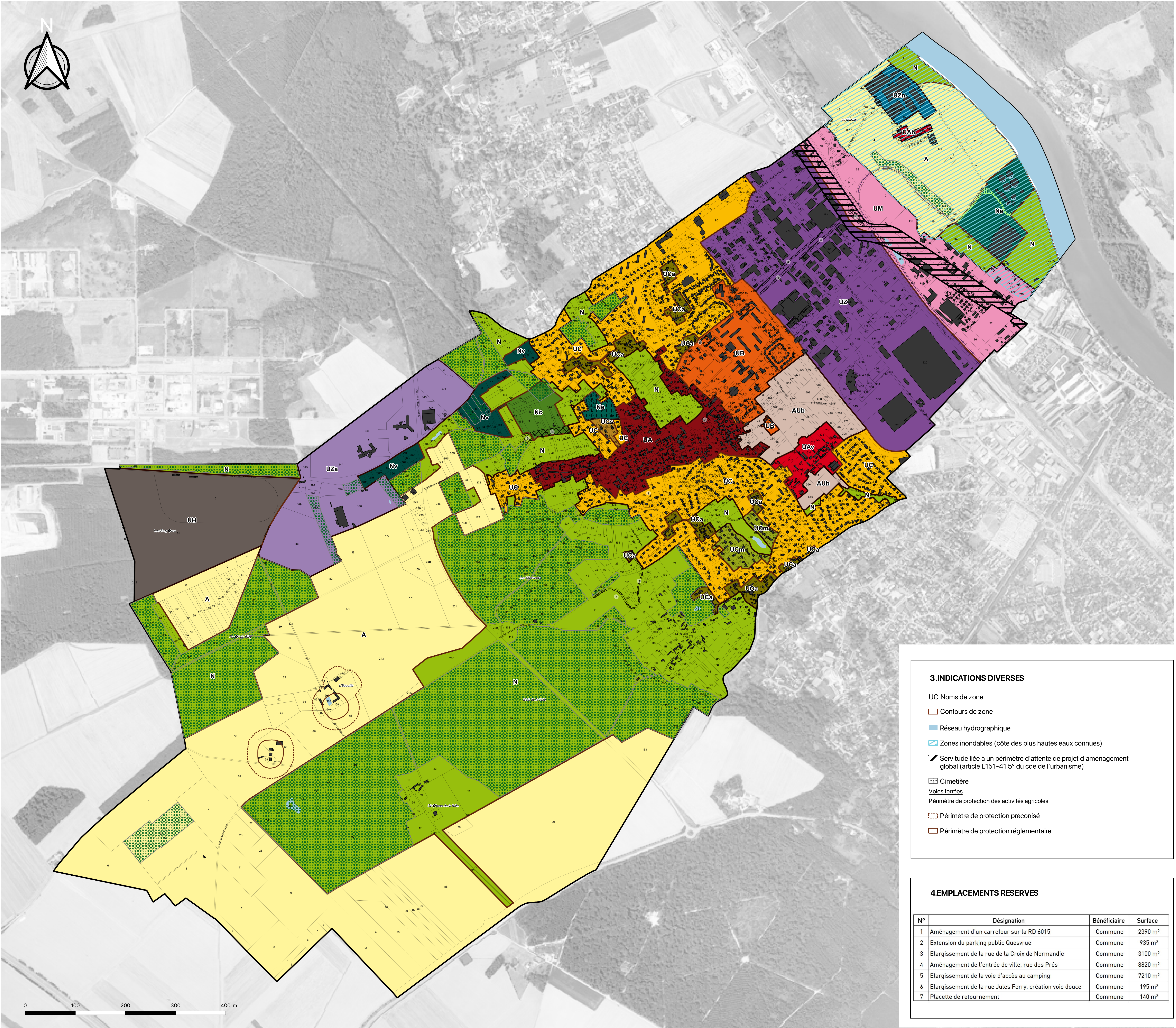
A : Zone agricole

2.PROTECTION DE FORMES URBAINES,DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET ECOLOGIQUE

 Servitudes liées aux Espaces Boisés Classés (EBC) au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme

 Recensement graphique des Espaces Naturels Protégés, au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Patrimoine protégé au titre des articles L151-19 & 23 du code de l'urbanisme : voir plan n°2



3.INDICATIONS DIVERSES

UC Noms de zone

Contours de zone

Réseau hydrographique

Zones inondables (côte des plus hautes eaux connues)

Servitude liée à un périmètre d'attente de projet d'aménagement global (article L151-41 5° du cde de l'urbanisme)

Cimetière

Voies ferrées

Périmètre de protection des activités agricoles

Périmètre de protection préconisé

Périmètre de protection réglementaire

4.EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1	Aménagement d'un carrefour sur la RD 6015	Commune	2390 m²
2	Extension du parking public Quesvrue	Commune	935 m²
3	Elargissement de la rue de la Croix de Normandie	Commune	3100 m²
4	Aménagement de l'entrée de ville, rue des Prés	Commune	8820 m²
5	Elargissement de la voie d'accès au camping	Commune	7210 m²
6	Elargissement de la rue Jules Ferry, création voie douce	Commune	195 m²
7	Placette de retournement	Commune	140 m²